# Conditions générales de vente

Lou Medium Coaching - Version du 15 octobre 2026 - Référence CGV-2026-10-15-R7

Prestataire : Lou Scordia, entrepreneur individuel exerçant sous le nom commercial Lou Medium Coaching, SIRET 854 022 209 00019, 5 rue Blacas, 06000 Nice. Contact : contact@loumediumcoaching.fr - 06 21 70 38 02.

## Sommaire


- Champ d’application et version applicable
- Prestations proposées et informations avant achat
- Nature, limites et absence de résultat garanti
- Commande, acceptation et confirmation
- Prix et paiement
- Exécution des prestations et accès techniques
- Droit de rétractation pour les consommateurs
- Annulation ou report d’un rendez-vous
- École de la Médiumnité et Pro & Visible : contenu et durée
- Arrêt d’un parcours et échéance impayée
- Abonnement au Soin Collectif Abondance
- Garanties et responsabilité
- Confidentialité, données et utilisation des contenus
- Force majeure
- Réclamations, droit applicable et recours
- Formulaire de rétractation


## 1. Champ d’application et version applicable

Les présentes CGV encadrent les achats de prestations et de contenus proposés à distance par Lou Scordia. Les dispositions protectrices du consommateur s’appliquent aux clients qui bénéficient légalement de cette qualité et aux autres clients lorsqu’un texte le prévoit.

La version communiquée et acceptée au moment de chaque commande reste applicable à cette commande. Toute nouvelle version s’applique uniquement aux commandes conclues après sa publication et son acceptation ; elle ne réduit pas les droits issus d’un achat antérieur.

Le récapitulatif de commande et les conditions particulières convenues par écrit précisent la prestation achetée. Ils complètent les CGV et prévalent en cas de différence expressément convenue, sans écarter les droits impératifs du client. Les engagements commerciaux pris avant la vente restent opposables dans les conditions prévues par la loi.

## 2. Prestations proposées et informations avant achat

Les prestations proposées comprennent notamment :

- la Guidance Flash & Puissante : une séance de 30 minutes ;
- la consultation médium : une séance d’une heure ;
- le soin énergétique individuel à distance, comprenant un échange préalable de 15 à 30 minutes pour faire le point sur la demande, le soin à distance, puis un échange de restitution de 15 à 30 minutes ; les modalités et le calendrier de ces étapes sont précisés avant la commande ;
- l’exploration de vies antérieures : une séance de 30 minutes ;
- le Soin Collectif Abondance, à l’unité ou dans le cadre d’un abonnement mensuel ;

- l’École de la Médiumnité et Pro & Visible, sur candidature, avec des contenus numériques et un accompagnement selon l’article 9.

Avant tout engagement, le client reçoit les caractéristiques essentielles de l’offre : contenu, format, date ou délai d’exécution, durée, prix total, modalités de paiement et, pour un abonnement, périodicité et modalités de résiliation. Les éventuels prérequis et les conditions techniques d’accès aux contenus sont également communiqués avant l’achat.

Pour le Soin Collectif Abondance, la session achetée, sa date, son horaire avec le fuseau de référence, sa durée, les modalités de participation à distance et les éléments éventuellement compris après le soin sont indiqués dans l’offre et rappelés dans la confirmation. Il ne s’agit pas d’une consultation individuelle. Les places sont limitées à la capacité annoncée pour la session concernée.

# 3. Nature, limites et absence de résultat garanti

## 3.1. Consultations, guidances et exploration de vies antérieures

Ces prestations relèvent d’une démarche personnelle et spirituelle. Les perceptions, images et interprétations partagées ne constituent pas des faits établis ni des prédictions certaines. Aucun contact avec une personne décédée, événement futur, résultat affectif, professionnel ou financier n’est garanti.

## 3.2. Soins énergétiques individuels et collectifs

Ces soins sont des accompagnements de bien-être à distance, sans caractère médical. Ils ne comprennent aucun diagnostic, prescription ou traitement d’une maladie. Les ressentis et les effets perçus peuvent varier d’une personne à l’autre ; aucun effet déterminé ni aucune guérison n’est garanti.

Le terme « abondance » désigne la thématique du Soin Collectif Abondance. Il ne constitue pas une promesse d’enrichissement. Aucun gain financier, gain aux jeux de hasard, amélioration matérielle ou résultat précis n’est garanti.

## 3.3. Limites communes et accompagnements

Les prestations ne remplacent pas un avis, un diagnostic, un traitement ou un suivi médical ou psychologique, ni une consultation juridique ou financière auprès d’un professionnel compétent. Elles ne doivent pas conduire à interrompre ou retarder une prise en charge médicale ou psychologique. Elles ne constituent pas un service d’urgence.

Les accompagnements portent sur les contenus, exercices et séances décrits dans le programme acheté. Ils visent à transmettre des connaissances et des méthodes, notamment pour développer son activité lorsque tel est l’objet de l’offre. Aucun niveau personnel de perceptions, nombre de clients, chiffre d’affaires, revenu ou résultat particulier n’est garanti. Les résultats dépendent notamment de la mise en pratique et de la situation de chaque personne. Aucun diplôme reconnu par l’État ni aucune habilitation à exercer une profession réglementée n’est promis au titre de ces offres.

Ces limites ne dispensent pas Lou Scordia de fournir les prestations convenues ni de respecter ses obligations légales et contractuelles. Elles ne suppriment aucun droit du client en cas d’inexécution ou de non-conformité.

# 4. Commande, acceptation et confirmation

Le client peut vérifier et corriger les informations de sa commande avant de la valider. Le prix total et l’obligation de paiement sont présentés sans ambiguïté. Les CGV sont accessibles et leur acceptation est recueillie avant le paiement, par une action positive du client.

La réservation d’un entretien gratuit de candidature n’engage à aucun achat. Pour l’École de la Médiumnité et Pro & Visible, le prix est communiqué pendant l’entretien, puis confirmé par écrit avec le contenu et les modalités de l’offre avant tout engagement.

Lorsque les règles du contrat individuel de formation professionnelle s’appliquent, ce contrat est conclu avant l’inscription définitive et tout règlement. Une réservation, une case d’acceptation ou un paiement ne remplace pas le contrat requis.

Après conclusion du contrat, et au plus tard avant le commencement de la prestation, le client reçoit une confirmation sur un support durable. Elle comprend le récapitulatif de commande, la version des CGV acceptée et le formulaire de rétractation. Le cas échéant, elle reprend aussi les accords exprès relatifs au commencement anticipé ou à la fourniture d'un contenu numérique. La copie des CGV est jointe au mail en PDF ; un lien de consultation peut être fourni en complément.

Les éléments relatifs à la commande et à l'acceptation des conditions sont conservés conformément aux obligations applicables. Les enregistrements électroniques peuvent contribuer à établir la preuve, sans priver le client des moyens de preuve que la loi lui reconnaît.

# 5. Prix et paiement

Les prix sont exprimés en euros et correspondent au montant total à payer, toutes taxes comprises lorsqu'une taxe est applicable. Aucun frais non annoncé avant la commande ne peut être ajouté.

Le paiement s'effectue par le moyen sécurisé indiqué dans l'offre, notamment par carte bancaire via Stripe lorsque ce prestataire est proposé. Une note ou facture est remise dans les conditions légales.

Frais et remboursements : lorsqu'un remboursement est dû ou accordé, les frais de transaction, commissions et frais de traitement facturés à Lou Scordia par Stripe ou un autre prestataire de paiement ne sont pas déduits de la somme à rembourser au client. Les éventuelles sommes légalement dues pour des prestations déjà fournies ou une annulation sont déterminées selon les articles 7, 8 et 10 ; elles ne constituent pas des frais de paiement. Cette disposition ne crée pas un droit à remboursement en dehors des cas prévus par la loi ou le contrat.

Pour l'École de la Médiumnité et Pro & Visible, les modalités de paiement convenues ne comportent pas de frais supplémentaires et le prix total reste identique quel que soit le mode de règlement convenu. Le prix comptant, le nombre et le montant des versements ainsi que leurs dates sont remis par écrit avant l'engagement. Aucun échéancier unique n'est imposé par les présentes CGV.

Le paiement échelonné règle le prix d'un parcours déterminé : il ne constitue pas un abonnement renouvelable. Lorsque les articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail s'appliquent, leurs règles impératives de conclusion du contrat, de rétractation, de premier versement et d'échelonnement prévalent sur toute modalité de paiement contraire.

## 5.1. Remboursement commercial exceptionnel

Après l'expiration effective du délai de rétractation applicable, lorsque ni la loi, ni les présentes CGV, ni un engagement particulier n'imposent une annulation ou un remboursement, Lou Scordia peut proposer au cas par cas une annulation amiable accompagnée d'un remboursement commercial total ou partiel.

Avant sa mise en œuvre, une proposition écrite précise la somme déjà versée, le montant exact proposé au remboursement, les prestations concernées et les effets de l'accord sur les prestations ou accès restant à fournir. Le client reste libre d'accepter ou de refuser cette proposition. En cas d'accord, ses conditions et le délai de remboursement sont confirmés par écrit.

Cette faculté n'autorise ni une retenue automatique de commissions Stripe ou d'autres frais de paiement, ni leur répercussion sous une autre dénomination. Elle ne réduit aucun remboursement légalement ou contractuellement dû et ne vaut pas renonciation aux droits impératifs du client. Le montant commercial expressément convenu est remboursé sans déduction supplémentaire de frais de transaction.

# 6. Exécution des prestations et accès techniques

Les rendez-vous et les soins se déroulent à distance selon les modalités et le créneau convenus. Les dates et durées annoncées font partie des engagements contractuels.

Les informations de connexion et les accès numériques sont adressés à l'adresse électronique fournie par le client, selon le calendrier annoncé et sous réserve des conditions de commencement anticipé de l'article 7.

Le client veille à l'exactitude de ses coordonnées et utilise un équipement et une connexion compatibles avec les prérequis communiqués. En cas de difficulté, il contacte Lou Scordia pour rechercher une solution. Cette obligation ne transfère pas au client la responsabilité d'un défaut du service ou de la plateforme fournie.

Si un changement de plateforme intervient pendant une période d'accès promise, Lou Scordia maintient un moyen d'accès équivalent aux contenus compris dans l'achat.

# 7. Droit de rétractation pour les consommateurs

## 7.1. Délai et modalités

Pour les contrats conclus à distance avec un consommateur, le délai légal de rétractation est en principe de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat, sans justification. Les règles légales de calcul et de prolongation du délai s'appliquent.

Le client peut utiliser le formulaire de l'article 16 ou adresser toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa décision à contact@loumediumcoaching.fr ou à l'adresse postale du prestataire. Pour les contrats conclus au moyen d'une interface en ligne, une fonctionnalité de rétractation accessible en ligne permet également d'exercer ce droit gratuitement dans le délai applicable ; sa réception est confirmée sur un support durable.

Les sommes à rembourser le sont sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours suivant l'information de la décision, par le même moyen de paiement, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais.

## 7.2. Prestation commencée avant la fin des quatorze jours

Lorsqu'une prestation doit commencer avant la fin du délai, Lou Scordia recueille la demande expresse du consommateur ainsi que sa reconnaissance qu'il perdra son droit de rétractation après l'exécution complète de la prestation.

Si le client se rétracte après un commencement demandé expressément, mais avant l'exécution complète, il ne doit que le montant proportionné au service effectivement fourni jusqu'à sa décision, dans les conditions de l'article L221-25 du Code de la consommation. Aucune somme n'est due à ce titre si la demande expresse ou l'information légalement requise n'a pas été recueillie ou fournie.

La perte du droit pour une prestation de services ne prend effet qu'après son exécution complète, lorsque les conditions de l'article L221-28, 1°, sont réunies. Le paiement ou la réservation d'un créneau ne suffit pas à lui seul.

## 7.3. Contenus numériques fournis sans support matériel

Le commencement de la fourniture d'un contenu numérique avant la fin du délai ne peut entraîner la perte du droit de rétractation que si les conditions légales sont réunies : consentement exprès préalable au commencement, reconnaissance expresse de la perte du droit et confirmation de ces accords sur un support durable.

Lorsqu'une offre associe contenus numériques et accompagnement, les accords sont adaptés à chaque composante. L'accès aux vidéos ne vaut pas renonciation générale au droit de rétractation sur toutes les prestations d'accompagnement.

La case d'acceptation des CGV ne vaut, à elle seule, ni demande de commencement anticipé ni reconnaissance de la perte du droit de rétractation. Sans recueil conforme des accords nécessaires, aucune perte de ce droit ne peut être opposée sur ce fondement.

# 8. Annulation ou report d'un rendez-vous

Pour une consultation individuelle payante, le client peut adresser une demande d'annulation ou de report par écrit à l'adresse de contact. En dehors des droits légaux ou d'un engagement particulier déjà accepté, aucun remboursement automatique n'est promis du seul fait d'une demande formulée au moins 24 heures avant le rendez-vous. Une éventuelle annulation amiable, un report ou un remboursement commercial est convenu par écrit, selon l'article 5.1.

À moins de 24 heures du rendez-vous ou en cas d'absence, une indemnité d'annulation peut être retenue ou demandée, sauf motif légitime ou cas de force majeure justifié. Elle doit être justifiée et proportionnée au préjudice effectivement subi du fait de l'annulation ; elle ne peut pas dépasser le prix de la séance. Lou Scordia en communique le décompte au client. Cette règle ne s'applique pas au détriment d'un droit légal de rétractation, de résolution ou de remboursement et ne permet pas de répercuter les frais de paiement.

Si Lou Scordia annule un rendez-vous, un report est proposé. Si aucun report convenable n'est trouvé, la somme correspondant à la prestation non réalisée est remboursée. Les autres droits légaux du client restent préservés.

L'entretien gratuit de candidature peut être annulé ou déplacé au moyen des liens communiqués, sans frais. L'arrêt d'un parcours et la résiliation de l'abonnement collectif relèvent respectivement des articles 10 et 11. Les droits légaux restent applicables au soin collectif acheté à l'unité ; aucune exclusion automatique de rétractation n'est déduite du seul fait que sa date est fixée.

# 9. École de la Médiumnité et Pro & Visible : contenu et durée

## 9.1. Nouvelles commandes acceptant la présente version

Chaque inscription concerne un accompagnement et une promotion déterminés. Le programme, les ressources comprises, la date d'inscription et les dates de début et de fin de chaque droit d'accès ou d'accompagnement figurent dans le récapitulatif individuel remis avant l'engagement.

Pour les deux parcours, six mois d'accompagnement commencent à la date d'inscription ainsi indiquée, sous réserve des conditions légales de commencement anticipé. Ils comprennent un live collectif d'une heure par mois et des séances individuelles de trente minutes sans plafond de nombre, sur réservation. Une séance toutes les deux semaines est conseillée, sans constituer une limite. Lou Scordia organise une disponibilité permettant de réaliser l'accompagnement convenu.

Les cours, vidéos et ressources de l'accompagnement acheté restent accessibles pendant un an à compter de la date d'inscription, sous réserve de l'arrêt anticipé prévu à l'article 10. Les six mois d'accompagnement sont compris dans cette année d'accès. À la fin de ces six mois, le client conserve donc l'accès aux cours jusqu'au premier anniversaire de son inscription. Cette durée totale d'accès est d'un an, et non de dix-huit mois. Chaque achat a sa propre échéance.

À l'échéance de l'accès, le compte personnel ne permet plus de consulter la bibliothèque concernée. Aucun renouvellement ni prélèvement automatique n'est déclenché. Cette fin d'accès ne supprime pas les vidéos pour les autres élèves qui disposent encore de droits.

Les contenus créés pour de futures promotions ne sont pas inclus automatiquement, sauf engagement contraire. Les corrections et mises à jour nécessaires à la conformité des contenus achetés restent dues dans les conditions légales. L'accès à une autre promotion suppose une nouvelle candidature, un entretien de sélection puis, si l'élève est retenue et souhaite s'inscrire, une nouvelle commande au prix communiqué avant le paiement.

## 9.2. Droits des anciennes élèves

Pour les achats historiques conclus avant le 15 septembre 2026, les élèves conservent l'accès sans abonnement et sans supplément aux anciennes vidéos de la promotion achetée, conformément aux engagements pris. La nouvelle limite d'un an ne leur est pas appliquée. Pour la promotion 2025-2026, cela comprend la bibliothèque de cette promotion et les ajouts réalisés pour celle-ci, sans inclure automatiquement les nouvelles promotions.

Pour les autres achats antérieurs à la publication et à l'acceptation de la présente version, les conditions acceptées lors de l'achat restent applicables. Tout engagement individuel plus favorable demeure respecté.

# 10. Arrêt d'un parcours et échéance impayée

## 10.1. Arrêt volontaire après le délai de rétractation

Après le délai de rétractation applicable, l'élève peut demander l'arrêt de son parcours par écrit à contact@loumediumcoaching.fr. L'arrêt prend effet à réception. Lou Scordia le confirme par écrit et annule les échéances futures non encore exigibles, sans frais d'arrêt. L'absence aux séances ou l'interruption des prélèvements ne remplace pas cette demande.

Lorsque l'élève a bénéficié des quatre premières semaines d'accès et des prestations convenues pour cette période, le premier versement reste acquis uniquement dans la limite de la valeur des prestations effectivement fournies et sous réserve des droits légaux. La valeur de cette première période et les modalités de paiement sont précisées avant l'engagement dans le récapitulatif individuel ; le montant d'une échéance ne détermine pas, à lui seul, la valeur des services fournis.

Cette règle ne rémunère pas l'entretien gratuit de candidature et n'est pas une pénalité d'arrêt. Elle ne permet aucune retenue automatique de l'intégralité du premier versement avant la fin des quatre semaines ou lorsque les prestations convenues n'ont pas été fournies. Lou Scordia remet un décompte écrit des services fournis, des sommes conservées, des remboursements éventuels et des échéances annulées. Aucun solde relatif aux prestations futures annulées n'est réclamé au titre de cette faculté d'arrêt.

L'arrêt met fin à l'accompagnement et aux accès aux cours, ressources, groupe privé et réservations attachés au parcours arrêté. Le droit d'accès d'un an ne subsiste pas pour un parcours ainsi arrêté. Les droits issus d'un autre achat sont conservés.

Cette faculté contractuelle ne limite ni la rétractation ni les recours pour inexécution ou non-conformité. Si l'article L6353-7 du Code du travail s'applique et qu'une force majeure dûment reconnue empêche de suivre la formation, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à proportion de leur valeur contractuelle ; les sommes perçues en excès sont restituées.

### 10.2. Échéance impayée

En cas d'échéance exigible impayée, Lou Scordia adresse un rappel écrit indiquant le montant et les modalités de régularisation. L'élève dispose de quatorze jours calendaires à compter de l'envoi pour payer ou convenir d'une solution écrite.

À défaut de régularisation ou d'accord au terme de ce délai, les accès et prestations liés à cette inscription peuvent être suspendus de manière proportionnée au manquement et dans le respect des règles légales. Ils sont rétablis dans les meilleurs délais après régularisation. Cette suspension ne constitue pas une suppression définitive des cours et n'affecte pas les autres achats déjà payés. Elle ne permet pas de facturer des prestations non fournies contrairement aux droits du client.

## 11. Abonnement au Soin Collectif Abondance

Le montant, la périodicité, les prestations comprises et les conditions de renouvellement sont présentés avant la souscription. L'abonnement mensuel se renouvelle jusqu'à sa résiliation selon les conditions acceptées.

Le client peut le résilier à tout moment au moyen du bouton « Résilier mon contrat » en bas du site ou du portail de gestion de l'abonnement. Lou Scordia peut également être contactée par écrit en cas de difficulté.

La résiliation arrête les renouvellements futurs ; la date de fin et ses effets sont confirmés sur un support durable. Elle n'efface pas les sommes déjà valablement dues et ne supprime pas les prestations comprises dans une période déjà payée, sous réserve de l'exercice d'un droit légal impliquant la fin du contrat. La résiliation de l'abonnement et le droit de rétractation de l'article 7 sont deux démarches distinctes.

## 12. Garanties et responsabilité

Lou Scordia répond de la bonne exécution des obligations promises et des garanties légales applicables. Le client peut signaler un défaut d'accès, un contenu manquant ou une prestation non fournie aux coordonnées indiquées en tête des CGV.

La durée d'accès aux cours ne doit pas être confondue avec les délais légaux de garantie ou d'action. Les droits relatifs à une non-conformité ne sont pas supprimés par la fin normale de l'accès ou par les clauses d'absence de résultat garanti.

### Garantie légale des contenus et services numériques fournis en continu

Pour la bibliothèque en ligne de l'École de la Médiumnité et de Pro & Visible fournie en continu pendant 365 jours, Lou Scordia est le professionnel répondant de la garantie, joignable à l'adresse postale, au téléphone et à l'adresse électronique indiqués en tête du présent document.

> Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai de 365 jours à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant 365 jours.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

# 13. Confidentialité, données et utilisation des contenus

Lou Scordia respecte la confidentialité des échanges individuels, sous réserve des obligations légales. Les informations partagées par une autre personne dans une séance collective ou un groupe privé ne doivent pas être diffusées sans son autorisation. Cette confidentialité contractuelle ne constitue pas un secret médical.

Les données nécessaires à la gestion des commandes, des prestations et des obligations légales sont traitées selon la réglementation applicable. Les informations détaillées sur les finalités, bases légales, destinataires, durées de conservation et droits des personnes figurent dans l'information relative à la protection des données communiquée lors de leur collecte. Les demandes peuvent être adressées à l'adresse de contact du prestataire.

L'acceptation des CGV n'autorise pas, à elle seule, l'utilisation d'un témoignage, d'un enregistrement ou d'une intention personnelle à des fins publicitaires. L'inscription à des communications commerciales fait l'objet des règles de consentement applicables, indépendamment de l'acceptation des CGV.

Les identifiants d'accès sont personnels. Sans autorisation, le partage de comptes, la reproduction ou la diffusion des contenus et l'enregistrement ou la diffusion des séances sont interdits, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Un comportement violent, discriminatoire ou harcelant peut justifier des mesures proportionnées de protection du groupe, après information de la personne concernée. Ces mesures ne suppriment pas abusivement les droits contractuels ou légaux du client.

# 14. Force majeure

Une partie empêchée d'exécuter une obligation par un événement de force majeure au sens du droit français informe l'autre dans les meilleurs délais. Les effets de l'empêchement, sa durée et l'éventuelle résolution du contrat sont appréciés conformément à la loi.

Cette clause ne permet pas de conserver automatiquement le prix de prestations définitivement non fournies. Les règles particulières des formations professionnelles mentionnées à l'article 10 restent applicables lorsqu'elles concernent le contrat.

# 15. Réclamations, droit applicable et recours

Pour toute réclamation, le client peut écrire à contact@loumediumcoaching.fr ou à l'adresse postale indiquée en tête des CGV, en précisant la commande concernée et sa demande. Une recherche de solution amiable ne suspend pas ni ne supprime les recours reconnus par la loi.

Le contrat est soumis au droit français, sans priver le consommateur des protections impératives éventuellement applicables dans son pays de résidence. Les juridictions compétentes sont déterminées selon les règles légales ; aucun tribunal exclusivement compétent n'est imposé au consommateur.

# 16. Formulaire de rétractation

À compléter et à envoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat, à :

Lou Scordia - Lou Medium Coaching
5 rue Blacas, 06000 Nice
contact@loumediumcoaching.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante : _____

Commandée le : _____
Nom du consommateur : _____
Adresse du consommateur : _____
Date : _____
Signature du consommateur, uniquement en cas d'envoi papier : _____